Envoyé en préfecture le 16/03/2016
Reçu en préfecture le 16/03/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160316-CP2016_02_11-DE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

___

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 février 2016

CP2016_02_11
id. 2319

L'an deux mille seize le vingt neuf février , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :
M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

COLOMIERS HABITAT
DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR L'OPÉRATION EN VEFA
DE 23 LOGEMENTS (16 PLUS - 7 PLAI)
ROUTE D'AUCAMVILLE
COMMUNE DE VERDUN SUR GARONNE

___

Une demande de garantie d'emprunt présentée par Monsieur le Directeur de la S.A. Colomiers Habitat, concernant l'opération d'acquisition en VEFA de 23 logements (16 PLUS – 7 PLAI) situés Route d'Aucamville à Verdun Sur Garonne est soumise à l'examen de la Commission Permanente.

Le plan de financement prévisionnel d’un montant global de 3 410 171 € fait apparaître le détail suivant :

Envoyé en préfecture le 16/03/2016
Reçu en préfecture le 16/03/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160316-CP2016_02_11-DE

* Prêt PLUS foncier	466 000,00 €
* Prêt PLUS travaux	1 686 000,00 €
* Prêt PLAI foncier	201 000,00 €
* Prêt PLAI travaux	711 000,00 €
* Subvention Etat	70 000,00 €
* Fonds propres	276 171,00 €
Total	3 410 171,00 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un volume d'emprunts de 3 064 000 €.

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont définies dans le contrat n° 35584.

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 2 144 800 €, soit 70 % d'un montant global de 3 064 000 €, la commune de Verdun Sur Garonne se portant garante à hauteur de 30% de la totalité des emprunts souscrits, comme l'indique sa délibération en date du 13 octobre 2015.

Par ailleurs, en application de la délibération du Conseil Départemental en date du 6 février 1996, le Département exercera auprès de la société un droit de réservation portant sur cinq logements, dans le cadre du dispositif en vigueur.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à la S.A. Colomiers Habitat, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 23 logements (16 PLUS - 7 PLAI) route d'Aucamville à Verdun-sur-Garonne, la garantie du Département à hauteur de 70 % soit 2 144 800 €, selon les conditions du prêt susvisées ;

Envoyé en préfecture le 16/03/2016
Reçu en préfecture le 16/03/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160316-CP2016_02_11-DE

- Précise que la commune de Verdun Sur Garonne se porte garante à hauteur de 30% de la totalité des emprunts souscrits, comme l'indique sa délibération en date du 13 octobre 2015 ;

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC